



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL 20 Mai 2021

Date de la convocation : 14 mai 2021.

Présents :	R. CONTASSOT – C. ANGLADE – B. LINIGER – K. GENEST – P. SKUP – G. BAUMGARTNER- JN. FAVRE – V. LAVOREL – F. BENAÏM – C. GANDILLON – P. DUMOUX – P. DOREL – C. DELACOUR
Pouvoirs :	L. FRECHET à B. LINIGER
Excusés :	L. FRECHET
Absents :	S. PARADIS
Secrétaires :	C. ANGLADE - K. GENEST

Une minute de silence est observée en l'hommage de Mr MICHOU, maire des Avenières et vice-président de la Communauté de Communes, décédé.

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu du 11 février 2021. Aucune remarque n'a été formulée, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu du 15 avril 2021. Colette Anglade informe que les inscriptions pour la vaccination via la ComCom ne concernent que le centre médical de Montalieu, les autres centres étant des lieux de vaccination ouverts à tous. La remarque étant mineure, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Arrivée de C. DELACOUR à 19h08.

Des jurés d'assise devant être désignés, au nombre de 3, Mr P. DOREL a été choisi pour les tirer au sort parmi la liste électorale. Les noms des jurés sont :

- . Mme PIERROT Odile,
- . Mme ERDEM Dilek,
- . Mme GODET Edith.

Délibérations :

Admission en non-valeur : Le Trésorier a présenté la créance d'un impayé de cantine datant de 2016 pour la somme de 63.99€. L'admission en non-valeur a été adoptée.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 14

Commissions Communales : Suite aux changements intervenus dans plusieurs commissions, la nouvelle liste à jour est présentée au Conseil et est adoptée :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 14

Centre Médico-scolaire de Bourgoin-Jallieu : Le Maire présente le courrier demandant une participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Bourgoin-Jallieu pour l'année 2019-2020. Le tarif est de 0.56€ par enfant ; 164 enfants étaient inscrits ; la participation demandée pour Salagnon s'élève donc à 91.84€. Le conseil donne un avis favorable et la délibération est adoptée.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 14



Tarifs de la cantine et de la garderie : Pour la prochaine rentrée scolaire 2021-2022, les tarifs actuels ne seront pas revalorisés. Pour rappel, ils sont :

- . garderie du matin : 1.35€
- . déjeuner : 4.45€
- . déjeuner des non-inscrits : 8.90€
- . garderie du soir : 2.80€

Toutefois, à partir du 2 septembre 2021, une participation financière de 1€ sera demandée aux parents d'enfants ayant des PAI et apportant le repas, pour contribuer à la gestion de l'ensemble de la structure (utilisation des locaux, surveillance par les agents de cantine). La délibération est adoptée.

CONTRE : 2 ABSTENTION : 1 POUR : 11

Parking de la mairie, emplacements réservés : Mr le Maire a déposé une plainte auprès du Commissariat de Bourgoin-Jallieu suite à des agressions verbales et diverses provocations. Un arrêté de stationnement est proposé pour réserver deux emplacements sur le parking de la Mairie pour les personnes qui se rendent en Mairie. La délibération est adoptée :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 POUR : 13

PLUi : Mr le Maire rappelle que nous avons déjà voté en décembre 2020 le refus de transfert de compétences de la commune à la Communauté de Communes mais que suite au nouveau calendrier, il faut reprendre une délibération. La délibération est adoptée.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 14

Reprise de l'étude du PLU : L'ensemble des dépenses pour reprendre et finaliser le PLU est détaillé comme suit :

Mr LATUILLERIE : 17520 € TTC,

URBA2P : 10200 € TTC (assistance à Maîtrise d'œuvre),

CABINET DE CONSEIL : 1500 € TTC (le cabinet établit un état initial environnemental pour compléter l'étude).

Mr le Maire demande au Conseil une autorisation pour effectuer ces dépenses afin de permettre de réviser et finaliser le PLU. Il est proposé d'étaler une partie des dépenses sur l'année 2022.

Le conseil autorise Mr le Maire à engager ces dépenses.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 14

Commission Scolaire : la 7^e classe qui va ouvrir en Septembre 2021 n'est pas encore définie, élémentaire ou maternelle. Les inscriptions des enfants ne sont pas terminées ; à ce jour il y a 180 enfants inscrits pour la rentrée de septembre 2021.

Commission Voiries, Bâtiments, Patrimoine : Un dossier d'appel d'offres a été lancé concernant la réfection des voiries de l'ensemble de Salagnon auprès de 4 entreprises ; elles doivent rendre réponse le 31 mai au plus tard pour un démarrage des travaux souhaité en juin.

TE38 a fait une annonce de travaux concernant le renforcement de la ligne électrique rue du village ; une réunion est prévue le 2 juin pour définir le périmètre global des travaux à réaliser. A la condition que les études soient terminées, un Ordre de Service sera lancé fin 2021 pour les travaux de la Rue du Village. L'Ordre de Service pour le Chemin des Sables sera lancé durant l'été 2021.

Commissions Social, Gestion du Personnel, Budget, Périscolaire : Le contrat d'alternance CAP petite enfance se termine fin mai.

La Directrice du Pôle Emploi de Bourgoin-Jallieu est venue en mairie présenter les aides possibles pour employer les jeunes avec le dispositif « 1 jeune, 1 solution ». La subvention représente 65% du salaire pour une durée maximale de 9 mois.



L'ensemble des agents communaux suivra une formation durant l'année 2021. Les 2 agents techniques vont suivre une formation habilitation électrique, les 2 secrétaires de Mairie vont suivre une formation organisation du temps et gestion du stress, et les 5 agents scolaire/périscolaire une formation animation des 3-12 ans.

Les enfants inscrits au déjeuner sont de plus en plus nombreux. Ils dépassent régulièrement le nombre de 100 depuis quelques semaines. A la rentrée de Septembre 2021, il faudra reprendre l'organisation de la cantine selon les contraintes de la Covid. En fonction du niveau de la 7^e classe, il faudra peut-être revoir l'effectif du personnel de cantine.

Le prestataire ELIOR est maintenu pour les repas.

Commissions Animation, Jeunesse, Sport : Les salles communales ré-ouvrent depuis le 19 mai avec 30% de la capacité de chaque salle, 30 personnes au Revolet, 16 salle Laigroz. Le foyer étant occupé par la cantine, les associations utilisant le foyer en semaine feront leurs activités au Revolet. L'ALS reprend l'activité country la semaine prochaine, le jeudi. Côté animation, le programme est le suivant : Fête des Mères le 29 mai 18h salle Laigroz : 3 inscriptions pour l'instant, Accueil des nouveaux arrivants le 12 juin 18h : 4 inscriptions à ce jour, Fête de la musique le 21 juin : 0 inscription ; Chasse au Trésor le 6 juin à partir de 10h au Revolet : Première manifestation organisée par le Comité des Fêtes. Le Sou des Ecoles organise sa kermesse le 26 juin au Revolet.

CME. Projet sécurité : 4 panneaux « Attention aux enfants » ont été réalisés par le CME, coût 192€. Ils seront posés aux abords des écoles. Projet environnement : 3 poubelles avec des sacs transparents seront installées : une à l'école du haut, une au foyer et une au Revolet. Projet fresque : deux maquettes de fresque sont en cours de sélection par les enfants élus.

Pour la commémoration du 14 juillet prochain, il est étudié que les enfants du CME aient un rôle plus poussé pendant la cérémonie (lecture de texte, chants...)

Sport. La réponse à la demande de subvention pour la future zone d'activités physiques et de loisirs intergénérationnelle n'a pas encore été communiquée. Les travaux doivent impérativement démarrer avant fin juin.

Commissions Espaces Verts, Sécurité : Les tontes sont en cours, les plantations, les tailles ainsi que les dégagements des panneaux routiers et des poteaux d'incendie. Il faut identifier les bornes par secteur. Un audit sera nécessaire pour effectuer les vérifications, les travaux à réaliser, les changements de bornes ...

Une matinée nettoyons la nature se déroulera dimanche 23 mai, RDV 10h salle Laigroz.

Un premier fauchage des bas-côtés va avoir lieu début juin, 3 passages sont prévus dans l'année. Un tracteur sera loué, 800€ la semaine. L'achat du tracteur est évoqué ; 36000€ qui sont provisionnés au budget 2021.

Sécurité : le PCS va être repris et adapté à notre commune.

Commissions Communication, Economie : Le constat d'un manque de communication sur ce que l'on projette de faire, avec un planning de travaux est posé.

Aucun nouveau marchand ambulant n'est connu. Mr le Maire informe qu'il y a un projet avec un « big burger ».

Plusieurs demandes sont faites par les opérateurs pour une pose d'antenne sur notre commune.

Le seul restaurant de notre commune « le Salagnard » ouvre le 19 mai, l'idée est lancée de lui apporter notre soutien en y déjeunant le samedi 22 mai. L'équipe municipale sera invitée à son inauguration début juillet.

Commission Elections : Un achat d'hygiavotes a été fait afin de protéger les votants et les assesseurs. Il faut tester la mise en place avant les élections départementales et régionales. Les panneaux d'affichage seront posés devant le foyer communal le 21 mai. Une relance va être faite auprès des habitants pour trouver les assesseurs manquants.

**Questions diverses :**

- . Pour réaliser des économies et pour l'environnement, un habitant questionne sur l'extinction des lumières la nuit. Il n'est pas prévu d'éteindre les lumières durant la nuit. Une réflexion est en cours pour chercher des alternatives (baisser l'intensité, allumer un poteau sur deux, programmer différents créneaux horaires par groupe d'éclairage ...).
- . Les Assurances : les diverses assurances de la commune (bâtiments, véhicules, ...) sont en cours de révision car les contrats datent de 2007.
- . Fermeture de la mairie cet été pendant 2 semaines, du 7 Août au 22 Août 2021 inclus.

La séance est clôturée à 21h10.